CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E182332** **VALABLE JUSQU'AU** **20/11/2026**

ÉDITÉ LE 27/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2019

Raison sociale : TERRE DE BOIS

Forme juridique : SCOP
DEPUIS LE 26/06/2024

Capital : 5 000

113 RUE FRANCOIS MARQUES
65000 TARBES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TARBES

Siret : 852 717 792 00026

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 3000006

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 415842750001

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 415842750001

Situation fiscale et sociale : A jour au 03/09/2025

Téléphone : 06 52 92 35 75 **Fax :**

Portable : 0652923575

Responsabilité légale :
SCHALLER BENJAMIN LAURENT MANDATAIRE / PUJOL OLIVIER PASCAL MANDATAIRE / DEMAY VALENTIN MANDATAIRE

Site Internet : https://www.terredebois.com/

E-mail : terre2bois@gmail.com

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 243 204 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3132 PROB	Ardoises (Technicité confirmée)	3	15/01/2025
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur	4	21/11/2024
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		21/11/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/10/2025 11:03

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E182332** **VALABLE JUSQU'AU** **20/11/2026**

ÉDITÉ LE **27/10/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2019
Forme juridique : SCOP
DEPUIS LE 26/06/2024
Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TARBES

Siret : **852 717 792** **00026**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 3000006

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 415842750001

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 415842750001

Situation fiscale et sociale : A jour au 03/09/2025

Raison sociale : **TERRE DE BOIS**

113 RUE FRANCOIS MARQUES
65000 TARBES

Téléphone : 06 52 92 35 75 **Fax :**
Portable : 0652923575

Site Internet : https://www.terredebois.com/
E-mail : terre2bois@gmail.com

Responsabilité légale :
SCHALLER BENJAMIN LAURENT MANDATAIRE / PUJOL OLIVIER PASCAL MANDATAIRE / DEMAY VALENTIN MANDATAIRE

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3132 PROB	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	15/01/2025
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	21/11/2024
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	21/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	21/11/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	21/11/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	15/01/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.